



**Pays de la Loire**



**Environnement**

● **Les métiers de l'Environnement**

- Conseiller environnement
- Gestionnaire d'espaces naturels
- Technicien en traitement des eaux
- Animateur nature
- Technicien de rivière
- Garde forestier

[www.laterremonavenir.com](http://www.laterremonavenir.com)



# Pourquoi pas moi ?

## Savoir-faire

Exercer dans l'environnement, c'est être sensible à la préservation des équilibres naturels et des écosystèmes. Pour comprendre ces systèmes complexes, il faut avoir des connaissances en environnement et en agriculture. La maîtrise d'une thématique particulière (le traitement des eaux, le recyclage des déchets...) est un atout supplémentaire. Souvent sur le terrain, il faut avoir le sens des initiatives et savoir s'organiser.

## Faire savoir

Dans l'agriculture, ce sont souvent des métiers d'expertise, en appui aux chefs d'exploitation, en relation avec les responsables locaux. Il est donc indispensable d'aimer le contact, de savoir dialoguer, expliquer, argumenter et convaincre, pour que les bonnes pratiques soient adoptées.

## Les métiers

Un secteur, des métiers

**Les métiers de l'environnement sont exercés par les profils les plus divers. On dénombre des dizaines de métiers dans ce domaine. Cela peut aller de l'agriculteur au paysagiste en passant par le géologue. Dans le domaine agricole, ces métiers sont en lien avec les sciences de la terre, la zootechnie, mais aussi les sciences humaines. Gros plan sur quelques métiers.**

### ● Agent technique forestier : garde forestier

Responsable d'une équipe de techniciens et d'ouvriers, le garde-forestier veille sur une surface forestière moyenne de 1 000 ha. Il assure la police de la nature et de l'environnement en qualité d'agent assermenté. Il participe à toutes les missions de technique forestière, d'aménagement et d'équipement du milieu naturel, menées par l'Office national des forêts (ONF).

### ● Conseiller agricole : sur tous les terrains

Il accompagne les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles compatibles avec l'environnement, les attentes de la société et les performances économiques de l'exploitation. Il contribue à l'amélioration des modes de productions (maîtrise des consommations d'énergie, économies d'eau, bien-être animal, contrôle sanitaire...), à la qualité des produits (AOC, labels, produits biologiques...).

Il participe à la diversification des services (tourisme vert, marchés de proximité, bois énergie...) et à la protection des paysages, des milieux ruraux, de l'eau...

### ● Chargé de mission environnement : faire essaimer les projets

Il met en œuvre les orientations politiques de l'Etat pour le compte de son employeur (établissement public, collectivité territoriale, association...), élabore des projets, mène des actions d'information et de communication et peut accompagner les maîtres d'ouvrage sur des problématiques environnementales. Il peut s'agir de programmes de valorisation des effluents d'élevage, de développement du compostage, d'amélioration des pratiques agronomiques, de collectes de déchets...



# Formation

Quels que soient le niveau et la voie retenus, les formations sont essentiellement dispensées par des établissements spécialisés, publics ou privés (MFR, CREAP, UNREP). L'enseignement peut se faire par la voie scolaire initiale (temps plein, alternance, apprentissage) de 16 à 26 ans, par la formation professionnelle continue pour adulte ou par la formation à distance.

- **CAPA, BEPA, BPA, Bac pro, BPREA**

Ces formations conduisent vers des postes d'agent d'entretien et de protection de l'environnement, plus généralement dans des collectivités territoriales. Ces métiers ont pour objectif la préservation des espaces naturels et participent à la surveillance de leurs équilibres. Ils ont aussi pour mission d'informer les usagers sur les bonnes pratiques pour préserver l'environnement.

- **BTSA, Licence pro**

Ces formations permettent d'accéder à des postes de chargé d'étude ou d'encadrement, dans le secteur de la protection de la nature et de la gestion des ressources naturelles.

- **Diplômes supérieurs**

Des écoles d'ingénieur et des formations supérieures existent dans le domaine de la protection de la nature et de la gestion des ressources naturelles, conduisant à des postes à responsabilité, de conseil ou de contrôle dans ces domaines.



## Lexique

- Bac pro** : Baccalauréat professionnel
- Bac techno** : Baccalauréat technologique
- Bac techno STAV** : Baccalauréat technologique sciences et technologie de l'agronomie et du vivant
- Bac S** : Baccalauréat général série scientifique
- BEPA** : Brevet d'études professionnelles agricoles
- BTA** : Brevet professionnel agricole
- BPREA** : Brevet professionnel responsable exploitation agricole
- BTA** : Brevet de technicien agricole
- BTS** : Brevet de technicien supérieur
- BTSA** : Brevet de technicien supérieur agricole
- CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle
- CAPA** : Certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CCTAR** : Certificat de capacité technique agricole et rurale
- CS** : Certificat de spécialisation
- DEA** : Diplôme d'études approfondies
- DEUST** : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DUT** : Diplôme universitaire technologique
- Licence pro** : Licence professionnelle

# Diplômes

CAP

CAPA

BEPA

BPA

BAC

BTA

BPREA

CCTAR

BTSA

LICENCE

MASTER

INGENIEUR

DOCTEUR



# Les opportunités d'emploi

Tendance  
emploi



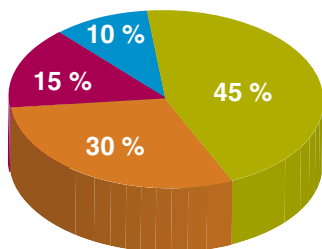
Parce qu'elle a une grande variété de paysages, de milieux et de sites naturels, la région des Pays de la Loire possède un patrimoine riche et varié qu'il faut préserver.

La mécanisation, en améliorant les conditions de travail, contribue à ralentir le nombre d'emplois liés à la forêt ou au domaine naturaliste (botanique, classification des éléments). Cependant, d'autres spécialités professionnelles plus récentes se développent telles que techniciens et ingénieurs en environnement, gestionnaires de milieux naturels, qualiciens, conseillers, auditeurs et contrôleurs.

## Les employeurs de l'environnement

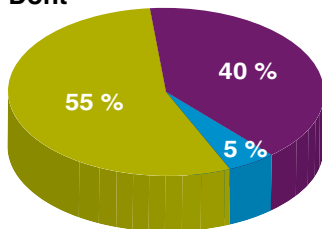
Des organisations très variées ont recours aux métiers de l'environnement : entreprises, associations, fondations, collectivités, regroupement de communes, organisations professionnelles agricoles, administrations... Auprès des agriculteurs, ces métiers sont liés au recyclage des déchets agricoles, à la maîtrise des risques de pollution, au compostage, à la caractérisation des sols, au suivi de la qualité de l'eau et de l'air, et, plus récemment, aux énergies renouvelables.

Types d'employeurs  
en Pays de la Loire



- Organismes de l'environnement**  
(associations pour l'environnement, bureaux d'études environnement, entreprises de recyclage des déchets...)
- Etablissements publics et parapublics**  
(structures d'aménagement local : Sivom, communautés de communes, collectivités ; organismes économiques et financiers : Cnasea...)
- Organisations professionnelles agricoles**  
(Chambres d'agriculture, Safer...)
- Autres**

Dont



- Gestion et protection de l'environnement**
- Traitement des déchets**
- Autres**

Valeurs indicatives issues de données fournies par l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire - APECITA



En France

**20%** des offres sont accessibles au niveau Bac + 2  
**+200** profils différents sont recensés dans les métiers de l'environnement

